

Principe d'élaboration de l'épreuve ADAPTEE CCF de TENNIS DE TABLE

- Différentes situations de handicap (SDH) peuvent être observées au sein de chaque établissement, chacune nécessite une adaptation particulière.
- L'objectif affiché est clair : Eviter toute inaptitude totale et permettre aux élèves en situation de handicap reconnu de bénéficier d'une pratique aménagée et adaptée, facteur d'équilibre, de bien-être et d'inclusion sociale.
- Pour chaque adaptation, le professeur responsable de la classe, en accord avec l'élève, ses parents, le médecin traitant et l'infirmière de l'établissement propose un projet d'enseignement adapté pour l'élève dispensé temporairement ou partiellement.

- **Cas n°1** : L'élève est apte partiellement et pratique la même activité que ses camarades et est évalué dans les mêmes conditions que ses camarades.
- **Cas n°2** : L'élève est apte partiellement et pratique la même activité. Certaines conditions de la pratique sont aménagées afin de lui rendre certaines tâches plus accessibles et en cohérence avec les consignes médicales.
- **Cas n°3** : L'élève ne peut pas pratiquer l'activité proposée. Les tâches motrices proposées lui sont inaccessibles.

Asthmatique sévère	Obésité Dyspraxique Syndrome rotulien Fauteuil roulant Mal-voyant	Membres supérieurs ou inférieurs immobilisés Fauteuil roulant sans possibilité d'utiliser les membres supérieurs
<p style="text-align: center;">PROTOCOLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Opposition normale • Poules homogènes de 3 élèves, 2 matchs en 2 sets gagnants de <u>9 pts</u> • Temps de récupération plus longs entre chaque set • Veiller à la propreté du lieu de pratique / Être attentif à la qualité de l'air pour ces élèves en particulier (brume de sable notamment) • Ventoline ou autre traitement à disposition obligatoirement 	<p style="text-align: center;">PROTOCOLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partenariat ou opposition raisonnée avec un élève partenaire de meilleur niveau capable de distribuer régulièrement des balles dans une zone précise. Cet élève partenaire n'est pas noté. • 2 matchs en 2 sets gagnants de <u>9 pts</u> • Temps de récupération plus longs entre chaque set • Aménagement des règles de jeu et/ou de l'espace de jeu avec par exemple, une zone de marque délimitée, ou encore pas de balles latérales. Chaque équipe pédagogique validera un protocole selon la SDH de l'élève. 	<p style="text-align: center;">PROTOCOLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élève est évalué sur les AFLP 3, 4, 5 ou 6 uniquement • Deux rôles parmi arbitre, observateur ou coach sont choisis par l'élève à compter de la séance 5 et évalués au cours des trois séquences d'enseignement suivantes sur 10 points avec poids relatif dans l'évaluation au choix de l'élève : 6/4 ou 5/5 ou 4/6. (Si cycle de 9 séances) • Le troisième rôle sera évalué sur 10 pts le jour du CCF obligatoirement avec une partie théorique (quizz) et une partie pratique.
<p style="text-align: center;">AMENAGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • R.A.S 	<p style="text-align: center;">AMENAGEMENT (Au choix)</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élève en SDH renvoie la balle sur tout l'espace adverse. • Le partenaire ou adversaire raisonné ne peut jouer que dans la zone profonde de la table, ou dans un couloir central, ou encore interdiction de marquer sur les côtés selon le handicap de son camarade • Possibilité de monter la hauteur du filet (mettre un élastique) pour donner plus de temps dans l'organisation motrice de l'élève en SDH et éviter les trajectoires smashées de l'adversaire / Interdire le smash pour l'adversaire • Balle orange éventuellement 	<p style="text-align: center;">AMENAGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • R.A.S
<ul style="list-style-type: none"> • AFLP 1 & 2 : IDEM / 12 pts 	<ul style="list-style-type: none"> • AFLP 1 & 2 sur 8 pts (4/4) : Pas d'évaluation sur le critère « Mobilité » 	<ul style="list-style-type: none"> • AFLP 1 & AFLP 2 : Non évalués
<ul style="list-style-type: none"> • AFLP 3, 4, 5 ou 6 : IDEM / 8 pts 	<ul style="list-style-type: none"> • AFLP 3, 4, 5 ou 6 / 12 pts avec poids relatif dans l'évaluation au choix de l'élève : 4/8 ou 6/6 ou 8/4 • Rôle arbitre imposé 	<ul style="list-style-type: none"> • AFLP 4 / 20 pts avec trois rôles évalués dont deux rôles sur 10 pts durant les trois dernières séquences d'enseignement et un rôle « préférentiel » sur 10 pts le jour du CCF.